

KSHR KONFERENZ SCHWEIZERISCHER HANDELSSCHULREKOTREN CDECSCONFERENCE DES DIRECTEURS D'ÉCOLES DE COMMERCE SUISSE CDSCSCONFERENZA DEI DIRETTORI DELLE SCUOLE DI COMMERCIO SVIZI

Président : Dr Philippe Gnaegi, directeur, Lycée Jean-Piaget-École supérieure de commerce de Neuchâtel
Beaux-Arts 30, 2000 Neuchâtel
Tel. +41 32 717 88 00 - Fax +41 32 717 88 09
E-Mail : philippe.gnaegi@rpn.ch - Internet : www.lyceejeanpiaget.ch

CDECS-PIN No 21 22. Décembre 2005

Chers collègues,

Voici venu le temps des vacances de Noël et celui de se ressourcer en famille durant quelques jours.

Nous souhaiterions vous donner quelques informations sur les récents événements qui se sont déroulés dans le cadre de nos écoles. En date du 25 et 26 octobre 2004, nous avons passé deux merveilleuses journées à Bellinzone lors de notre conférence suisse. Le mardi a été l'occasion d'organiser une table ronde en présence de représentants des hautes écoles spécialisées, des employeurs, de la société suisse des employés de commerce, des cantons et de nos écoles. Il en est ressorti, entre autres, que la culture générale dispensée par nos écoles devaient être maintenues car elle apportait un réel avantage autant pour le marché du travail que pour l'entrée en HES. Si nous participons ainsi d'une manière positive à la réforme en cours, nous pensons qu'elle ne doit pas dénaturer nos écoles et que la pratique professionnelle doit rester limitée et ne pas se faire au détriment de la formation de l'étudiant.

Concernant l'évaluation des projets-pilotes, quatre instituts avaient été sélectionnés dont trois de Suisse alémanique et un du Tessin. Votre président est alors intervenu pour demander que la Suisse romande soit également représentée, ce d'autant que la plupart des écoles de commerce se situent dans cette région linguistique. Finalement après un échange nourri de lettres, l'OFFT a choisi l'institut de recherches dirigé par le professeur C. Metger de l'Université de St-Gall qui travaillera en étroite collaboration avec un institut de recherches du canton de Genève. Nous sommes satisfaits de cette décision qui répond à notre demande.

Cette évaluation doit permettre de répondre aux questions suivantes:

1. Dans quelle mesure les modules testés permettent d'atteindre les objectifs de performance pour la partie concernant l'entreprise?
2. Dans quelle mesure les objectifs de performance sélectionnés pour un module sont-ils atteints?
3. Est-ce que les lignes directrices pour la pratique professionnelle sont remplies? Où sont les lacunes?
4. Quelle est la recommandation donnée par l'évaluation concernant l'organisation au niveau du contenu et du temps ?
5. Quel est le besoin de formation pour les directions d'école, les enseignants et les responsables de projets?

Chaque école pilote est responsable de l'évaluation des expériences qui sont menées et émet des propositions en vue de leur amélioration. Les connaissances acquises sont tenues à la disposition des évaluateurs externes ainsi que des tiers.

A l'avenir, il restera à déterminer certains éléments dont :

- ✓ La quantité de pratique professionnelle qui devra être intégrée dans l'acquisition du CFC.
- ✓ Le maintien du stage de 39 semaines.

Enfin, nous pouvons vous annoncer l'accord signé avec La Poste Suisse. Cet accord donnera la possibilité à nos étudiants de se former à la pratique professionnelle (après le diplôme de commerce) dans le cadre de cette entreprise. Celle-ci s'engage à suivre les travaux de maturité professionnelle de nos élèves. Les notes d'examens (écrit et oral) seront attribuées en collaboration entre l'école (le mentor) et la Poste. Cette dernière nous donnera chaque année la possibilité d'engager une trentaine de stagiaires. En annexe, vous trouverez dans les trois langues nationales le texte de l'accord.

Nous tenons à vous souhaiter, ainsi qu'à vos familles, un joyeux Noël, de belles fêtes de fin d'année ainsi qu'une année 2006 riche autant sur le plan professionnel que personnel.

Le président

Philippe Gnaeg